







Mesure pouvoir d'achat

Dans un courrier du 15 septembre, nos Organisations Syndicales **FO, CFE-CGC, CFTC** demandaient à la Direction que soit prise une mesure exceptionnelle pour pallier aux problèmes liés au pouvoir d'achat.

Cette demande avait également été formulée par les syndicats européens.

Hier, lundi 24 octobre le Comité Exécutif d'Airbus a annoncé une mesure européenne collective de **1500 €**.

Nous accueillons favorablement l'octroi de cette prime exceptionnelle qui répond en grande partie à notre revendication et <u>qui n'impactera pas nos accords salariaux 2023</u>.

Le montant de cette prime est identique pour l'ensemble des salariés du Groupe Airbus en Europe.

Les modalités de versement vous seront précisées ultérieurement, après les informations consultations de vos CSE-C.

Dominique DELBOUISCoordinateur FO Groupe Airbus

Françoise VALLINCoordinatrice CFE-CGC Groupe Airbus

Florent VELETCHY
Coordinateur CFTC Groupe Airbus